

*Fin mars, Camille Kaboutski a publié sur Mediapart un remarquable et exemplaire compte rendu de lutte du personnel de l'Ehpad de Belle-Île. Son style et sa précision le hisse au niveau d'une chronique de l'époque et de ses crises sociétales et politiques. [A Contretemps](#), la [Fondation Besnard](#) et d'autres sites militants ou d'analyse critiques ne s'y sont pas trompés et l'ont relayé. Ce compte rendu est exemplaire de la lutte qui, au travers de la défense du service public à la personne, se mène contre la réification généralisée de nos corps et de nos vies par le capitalisme post-industriel. Dans un monde aux ressources limitées, le dernier minerai exploitable, et source de profits potentiels, reste l'être humain : la vieillesse est un marché d'avenir ! Nul surprise à voir de nombreux fonds de pension investir dans les Ehpad et imposer des objectifs de rentabilités qui dégradent les conditions de travail de leurs personnels et la qualité de la fin de vie de nos aîeux... Après la lecture d'un large extrait du texte, n'hésitez pas à consulter les liens listés et à signer la pétition de soutien au personnel de l'Ehpad de Belle-Île.*

**Belle-Île** (Morbihan). 5 500 habitants à l'année. Compter le décuple en haute saison. La plus grande île bretonne est prisée par les touristes pour le charme de ses ports, sa nature sauvage, ses sentiers côtiers, ses plages. Mais derrière la carte postale, une réalité économique ordinaire. Le plus gros employeur de l'île – laquelle a un taux de chômage important –, c'est l'hôpital Yves Lanco. Il regroupe plusieurs unités : médecine, foyer handicapés, deux EHPAD, un service d'unité de soins longue durée, etc. Le dynamisme du pôle médical bellillois, porté par une équipe de médecins pour la plupart expatriés, tranche avec la tendance provinciale à la désertion dont on entend habituellement parler. Au point qu'il a été décidé de construire un tout nouvel hôpital à la place de l'ancien, plutôt que de rénover les bâtiments datant de 1970. Coût des travaux : 26 millions d'euros. Un chantier qui aurait pu favoriser l'emploi local – dont les nombreux maçons bellillois –, mais la société Bouygues, en charge du projet, a préféré faire appel à des ouvriers bulgares et roumains, nourrissant au passage un certain ressentiment au sein de la population. Une belle promotion a été faite de l'ouverture prochaine de ce nouvel établissement, prévue pour juin 2019 : on promet plus de confort pour les patients et les résidents grâce à d'ingénieux dispositifs architecturaux.

**Décembre.** Depuis plusieurs mois, la direction essaye de préparer son personnel au changement d'hôpital, à coup de réunions et de Power Points. Le mot qui revient le plus souvent : la « réorganisation », qui n'est pas sans rappeler la fameuse « restructuration » par laquelle la novlangue désigne la suppression de postes. Justement, la question des effectifs n'est jamais abordée lors de ces réunions. Quand les soignants osent la poser, c'est pour s'entendre répondre : « On ne sait rien pour le moment ». Certains ne sont pas dupes : « L'ouverture est prévue pour dans six mois, évidemment qu'ils savent tout, qu'ils ont tous les chiffres », nous confie une aide-soignante dont on gardera l'anonymat pour éviter le genre de fâcheuses conséquences qu'a connues une courageuse aide-soignante dont le témoignage à « Envoyé spécial »[1] avait fait grand bruit – et causé son licenciement. Lors de ces réunions, le prudent évitement des questions qui fâchent n'empêchent pas quelques déconvenues : les soignants apprennent ainsi que l'architecte a oublié de prévoir une salle de pause pour le personnel. Une réunion est alors spécialement organisée, lors de laquelle il est demandé au personnel de trouver lui-même, plans du futur hôpital en main, des recoins où aménager une salle de pause improvisée.

**Janvier.** À l'EHPAD, à mesure que l'échéance se rapproche, la tension monte. Le personnel se demande ce que la direction mijote. « On a déjà du mal à faire notre travail correctement, on est tout le temps en train de courir, alors faudrait pas qu'on nous sucre des postes », espère une aide-soignante. La population de l'EHPAD est constituée en majeure partie de personnes dépendantes qui ne sont plus en mesure d'accomplir les gestes du quotidien. Certaines ont Alzheimer, d'autres déambulent à tout va, d'autres encore peuvent avoir des accès de violence... autant de profils qui nécessitent une grande vigilance. Or, les aides-soignants ont tout juste le temps d'effectuer les tâches élémentaires (toilettes, repas...) ; ils ne peuvent accorder aux résidents qu'une seule douche

par semaine en moyenne. Dans ces conditions, prendre quelques minutes pour écouter et parler à ces personnes en fin de vie qui, parfois, n'ont d'autres interlocuteurs que les soignants, relève d'un luxe que certains mettent malgré tout un point d'honneur à s'octroyer. « J'ai choisi ce boulot pour être dans l'humain, dans l'accompagnement, c'est hors de question que je fasse du travail à la chaîne. Mais c'est à ça qu'on nous pousse », regrette un aide-soignant. Lui et ses collègues n'ont droit qu'à vingt minutes de pause dans leur journée de travail (déjeuner compris)... et encore : les résidents désœuvrés viennent souvent les voir dans leur salle, réclamer un café, un peu d'attention en somme. Minutés comme ils le sont, il suffit de quelques imprévus pour que l'équipe soit dépassée. En conséquence, les arrêts de travail sont nombreux, le turnover aussi. Sans compter les employés sous antidépresseurs. Mais ce n'est pas ce qui les préoccupe le plus, comme nous le confie ce même aide-soignant : « Honnêtement, au-delà de mes conditions de travail, c'est le sort des résidents qui me révolte par-dessus tout. Ce sont des personnes qui, souvent, ont eu une existence difficile, il y en a qui ont vécu la guerre, d'autres qui ont eu une riche vie intellectuelle. Ils méritent le meilleur pour leurs vieux jours ! Sauf qu'une fois qu'ils n'ont plus toute leur tête, qu'ils ne sont plus maîtres de leur corps, les voilà traités comme des rebuts de la société ». Des rebuts peut-être, mais aussi des clients : l'EHPAD coûte aux familles en moyenne 2 000 € par mois.

(...)

**Épilogue.** À deux mois de l'emménagement dans le nouvel hôpital, la mobilisation gagne du terrain. Les familles de résidents montent un collectif pour être enfin entendues par la direction. « Les seuls contacts qu'elle entretient avec nous, c'est pour nous envoyer les factures », pointe une dame soucieuse de protéger le bien-être de sa mère placée à l'EHPAD. « Jamais pour nous tenir informés et encore moins pour nous demander notre avis ». Une soignante a l'idée de creuser l'aspect juridique afin de prouver qu'il y a bien une menace de maltraitance institutionnelle sur les résidents comme sur le personnel ; elle en découvre la confirmation dans la définition officielle de la maltraitance[6]. Des contacts sont noués avec des instances du continent, afin de faire connaître la situation belliloise et de mutualiser les forces. Dans leur stratégie de conscientisation de la population locale, les soignants viennent interpeler les élus lors des conseils municipaux. « Vous sentez-vous concernés ? », leur demandent-ils solennellement après avoir exposé la situation. Les élus se montrent réceptifs. Est-ce parce que l'un des quatre maires de Belle-Île est un ancien aide-soignant ? Que certains ont eu leur parent placé à l'EHPAD ? Ou la conjoncture politique - l'approche des prochaines élections ? Toujours est-il qu'ils décident d'organiser une table-ronde avec la direction de l'hôpital et une délégation du personnel pour en savoir plus et, éventuellement, faire avancer les choses. Un maire, en revanche, prend les soignants de haut : « Premièrement, estimons-nous heureux d'avoir un hôpital, alors qu'on pourrait être obligés d'aller sur le continent. Deuxièmement, j'attends d'avoir les vrais chiffres avant de me positionner ». Les soignants ont beau lui expliquer que les chiffres qu'ils avancent n'ont rien d'hypothétique ni d'ambigu puisqu'ils proviennent des documents et des annonces de la direction, visiblement, leur parole pèse peu aux yeux de cet élu qui, par contre, ne semble pas douter que la direction lui délivrera « la » vérité. Face à tout ce remue-ménage et à une publicité de moins en moins favorable (même les journalistes locaux commencent à faire entendre la voix des soignants), la directrice de l'hôpital, par ailleurs outrée par la découverte d'une affiche de la pétition collée audacieusement à la porte de son bureau, propose alors une réunion de « négociation ». Le matin même, aucun soignant n'est dupe : tout le monde s'attend à ce qu'elle propose un poste en plus, car on leur avait fait entendre depuis le début qu'une « marge de manœuvre » avait été prévue par la direction en cas de protestation. C'est exactement ce qui se produit. Avec, en plus, quelques épisodes instructifs : la cadre qui assiste la directrice et faisait partie de celles qui avaient incité les soignants à protester contre la réduction des effectifs se dédie en refusant d'assumer ses propos devant sa supérieure ; la directrice, quant à elle, dénonce l'ingérence injustifiée des élus et déclare n'avoir aucun compte à leur rendre. Au sortir de la réunion, les soignants sont remontés plus que jamais. « On ne peut se satisfaire des quelques

miettes qui nous sont jetées pour nous faire taire », résume l'un d'eux. « Le combat contre la maltraitance programmée continue ».

Camille Kaboutski, Belle-Île, 30 mars 2019

Lien de la pétition : <http://chnng.it/d64nnzkm4S>

Lien de la page Facebook pour se tenir informés de la situation locale et plus largement des conditions de la maltraitance institutionnelle et du bien-vieillir :  
<https://www.facebook.com/groups/333453743967620/?ref=bookmarks>

[1] « Maisons de retraite : derrière la façade », enquête de Julie Pichot et Vincent Liger diffusé dans « Envoyé spécial » le 20 septembre 2018 sur France 2.

[2] Ouest France et Le Télégramme, tous deux en date du 15 mars 2019 (non signés).

[3] <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i0769.asp>

[4] <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i0769.asp>

[5] Benjamin Keltz, « Grand débat : “Comment vais-je vieillir à Belle-Île-en-Mer ?” », 11 mars 2019.

[6] [www.maltraitance.info](http://www.maltraitance.info), site soutenu par les Ministères de la Santé et de l'Économie.